



Bry s/Marne, le 01/09/2018

Votre correspondante :

Mr ALARD
Chef d'établissements
AMLI Grand Paris

94360 BRY SUR MARNE
Téléphone : 06 67 38 98 82
e-mail : nicolas.alard@batigere.fr

Mme LOUVERTURE Cassandra
Logement A 008
16 Avenue des Frères Lumière
94360 BRY SUR MARNE

courrier simple + AR

Objet : 1^{er} Avertissement - Rappel à l'ordre avant exclusion

Madame,

Nous revenons vers vous suite aux différentes relances faites par VERSPIEREN et AMLI pour que vous finalisiez votre assurance habitation.

Votre contrat de résidence précise que la souscription à une assurance par vos soins est obligatoire et son absence entraine votre exclusion :

Article 11 – Assurance

Lors de la signature du titre d'occupation, le résident devra avoir souscrit une assurance couvrant les risques suivants, auprès de la compagnie de son choix :

- mobilier (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol)
- responsabilité civile
- bris de glace dans les locaux équipés de double vitrage.

Le résident devra justifier au gestionnaire la souscription de ces polices au jour de la remise des clés et chaque année pendant toute la durée d'occupation. A défaut, le contrat de résidence pourra être résilié de plein droit, un mois après un commandement demeuré infructueux.

Nous vous demandons de nous fournir votre attestation d'assurance valide à ce jour, du logement que vous occupez. Sans retour de votre part d'ici 1 mois, soit le 3 Octobre, nous procéderons à votre état des lieux sortant. Nous vous communiquerons l'horaire ultérieurement.

Vous en souhaitant bien informé, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Mr ALARD
Chef d'établissement